

LE STATUT DE LECTEUR

(Raymond Millot / extrait des A.L. n°40 / pp.56-57)

« On a la lecture
de son statut... »

« Vous pouvez répéter
lentement ? »...

C'est autour de 1968 que l'usage du terme s'est couramment étendu : statut de la femme, de l'étudiant, des minorités sexuelles ou ethniques, etc. Prenant conscience de leur **aliénation** et pour mieux la combattre, chaque catégorie s'efforçait de la décrire en **terme de statut**. Les enfants, étant exclus du mouvement, des voix s'élevèrent pour dénoncer leur statut d'adulte inachevé et d'irresponsable dans lequel la société les enferme. Voir *Pour décoloniser l'enfant* de Gérard Mendel. Des militants pédagogiques rêvaient d'une percée... Mais l'institution résistait. En 1978, il était hélas (et encore depuis !), opportun d'écrire : « *la gauche semble installée depuis vingt ans dans l'attente d'un changement politique et limite son action en faveur de l'école à réclamer des moyens supplémentaires (...)* Quant aux « plans d'organisation du système scolaire » (...), force est d'avouer qu'ils sont muets sur les rapports de l'école et

du travail, sur la transformation du statut de l'enfant et de l'apprenant. (...) Jamais, ils (les partis et syndicats) n'ont demandé à leurs militants de s'engager dans des actions pédagogiques que mènent ces mouvements (Freinet, GFEN) ni dans d'autres d'ailleurs ».

Néanmoins, des idées éprouvées par B. Schwartz au CUCES et à l'INFA commencent à percer. Des Écoles Ouvertes sont en chantier dans un certain nombre de villes : St-Fons, Auxerre, Villeneuve de Grenoble, Villeneuve d'Ascq, Bernay, St-Ouen l'Aumône, etc. Elles s'intègrent dans une recherche-action animée par J. Foucambert et M. Violet de l'INRP, qui va leur permettre de donner un contenu à ce concept. Ils creusent la notion de « coéducation », organisent « l'élargissement de l'équipe éducative », décroïsonnent, s'essaient à la pédagogie du projet, impliquent les enfants dans la transformation de l'école en communauté

Cette attitude implique, tout à la fois, la possibilité de s'extraire de l'événement pour tenter d'en prendre une vue du dessus, l'évidence d'un surcroît de pouvoir sur le monde et sur soi à travers ce détour théorique et le sentiment de l'appartenance à une communauté de préoccupations qui vous pose, au-delà même d'un destinataire, comme un interlocuteur de ce que l'auteur produit. C'est tout cela qui constitue le statut de lecteur ; et c'est à partir de ce statut, préalable et inconditionnel, que chacun peut développer les réponses techniques qui lui permettent de l'exercer. Le statut précède le savoir. **(A.L. n°17, mars 1987, p.27)**

éducative responsabilisante, dans des actions dans et sur le milieu (quartier, famille, etc.), favorisent les situations fonctionnelles d'apprentissage et débusquent dans leurs pratiques le recours aux « faire-semblant ».

La lecture n'est pas officiellement le sujet de leur recherche mais elle constitue une préoccupation quotidienne que la notion de fonctionnalité éclaire d'un jour nouveau. Une nouvelle recherche-action s'engage. Dix années d'un long travail en cercle relativement fermé qui débouchent, en toute logique, sur une volonté d'ouverture. Dix années au cours desquelles, inévitablement, se sont établies des connivences, des références, une façon singulière de s'exprimer... Évoquez le « *statut inconditionnel de lecteur* » dans une crèche ou un stage d'alphabétisation, affirmez devant des bibliothécaires ou des élus municipaux « *on a la lecture de son statut et non l'inverse* » et écoutez le silence. Variez la forme, parlez de « *destinataires inconditionnels d'écrit* », affirmez que « *l'équilibre se fait entre lecture et statut* », que « *le statut précède le savoir* », « *un groupe qui vit est un groupe qui lit* »... Y aurait-il glissement de la pensée au slogan ?

Prend du pouvoir l'enfant qui, à travers les actions qu'il conduit et les prises qu'il prend dans son environnement, construit et fait évoluer un système théorique qui rend de mieux en mieux compte de la nécessité. **(A.L. n°20, décembre 1987, p.68)**

Cette réflexion sur le statut, dérangeante, et qu'on peut tenir pour révolutionnaire, aurait besoin de temps, non pas pour être comprise, mais pour être traduite correctement en action par des adultes qui ont eux-mêmes une perception brouillée de leur propre statut... Nombre d'éducateurs, et parmi eux, de militants pédagogiques, se leurrent sur la nature et le champ des pouvoirs qu'ils confèrent à l'enfant, sur « *ce statut octroyé qui ressemble fort au modèle réduit d'un statut modèle d'adulte, une manière subtile de nier l'enfant en l'obligeant à adhérer au projet éducatif qu'on a sur lui* ». Quelle révolution opérer sur eux-mêmes pour devenir capables de permettre à l'enfant, à tout apprenant, « *de rencontrer la réalité*

sociale à l'intérieur et à l'extérieur du groupe », et ainsi être obligé « d'explorer la nature et les limites de son statut, de prendre du pouvoir sur le pouvoir » ou encore « de prendre conscience de son statut en guerroyant à ses frontières » et admettre, enfin, que « le pouvoir est dans la compréhension d'un statut, et non dans le statut lui-même ».

Idéologiques ? Certainement ! Cette réflexion conduisit à constater, s'agissant des crèches et de la Maternelle : *« les enfants subissent tout à la fois les effets du statut social de leur milieu, leur statut mineur d'enfant et le statut d'un écrit qui se dérobe, donc à construire une pédagogie qui permette à l'enfant d'être destinataire d'écrits, autrement dit d'être impliqué dans le jeu des relations sociales, reconnu lecteur quel que soit son degré d'autonomie, considéré comme une personne et donc en situation de prendre du pouvoir sur sa vie... »*. L'AFL a fait, comme elle a pu, ce qu'elle pensait possible à l'intérieur des institutions. Qu'elle se préoccupe de cette « dimension idéologique », qu'elle veuille agir sur « l'espace social environnant », voilà qui semble cohérent avec son analyse. D'où les 7 propositions, les centres de classes-lecture, les villes-lecture, la Fédération des Villes-Lecture... Quant à soutenir qu'il n'y ait nulle démesure, nulle impatience, nul volontarisme dans ses actions...

R. Millot choisit alors trois champs de recherche et d'innovation très présents dans *Les Actes de Lecture*, pour tenter une réflexion critique qui lui semble indispensable pour tenir compte des incompréhensions et des hostilités rencontrées : les BCD ; les Écrits en circuit court et le Centre National des Classes-Lecture ; la formation des adultes. Il serait sans doute utile de relire ces points des Actes de Lecture (décembre 1992) à propos de ces trois champs si on veut comprendre au cours du présent congrès l'origine des oppositions, ce à quoi elles ont abouti aujourd'hui aussi bien dans l'opinion sociale et éducative que dans la propre réflexion de l'AFL.

L'école, quand elle s'organise pour que ses élèves et ses maîtres exercent les responsabilités qui leur permettent de gérer leurs ressources et leurs contraintes, leurs besoins et leurs intérêts, leurs projets et les demandes de leur environnement, cette école œuvre pour donner à chacun de quoi se construire un statut de lecteur. (*A.L. n°24, décembre 1988, p.13*)